

KOBE – Séance de renforcement des capacités d’At-Large et questions/réponses sur titulaires de noms de domaine et RSSAC
Mardi 12 mars 2019 – 17h00 à 18h30 JST
ICANN64 | Kobe, Japon

JOANNA KULESZA : Bonjour messieurs, dames. Nous allons commencer. Je suis Joanna Kulesza. Je vais modérer cette séance de formation de compétences pour At-Large. C’est une séance ouverte, tout le monde peut participer et poser des questions. Nous allons parler de questions liées au programme de titulaires de nom de domaine. Et nous allons donner la parole à Brian Gutterman qui va présenter le premier thème. Ensuite, nous donnerons la parole à Andrew McConachie qui parlera de sécurité.

Nous allons suivre l’ordre du jour que vous voyez ici sur l’écran. Je vais être très brève. Je vais prendre dix minutes pour introduire le sujet puis je donnerai la parole à Brian. Ensuite, Andrew continuera. Nous avons 25 minutes pour chacun.

Ensuite, nous passerons aux questions et nous aurons 20 minutes. Si vous avez des questions à poser, prenez-en note et nous passerons aux questions à la fin. Bien.

Donc on y va, je donne la parole à Brian.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci beaucoup Joanna, merci de m’avoir invité à participer à cette séance d’At-Large cet après-midi. J’apprécie beaucoup cette invitation et je suis ravi de pouvoir écouter un peu les idées et les suggestions que vous allez pouvoir nous faire concernant le travail du programme de titulaire de nom de domaine. À la fin de cette séance, je vous encourage à nous poser de questions et nous proposer vos idées. J’espère que nous pourrons avoir un bon dialogue à la fin.

Je suis ici avec Andrew, mon collègue. J’espère que cette séance vous sera utile. Et merci à tous ceux qui participent aussi en ligne à travers la salle Adobe. Bien.

Donc rapidement, je voudrais vous demander ici combien de personnes sont des titulaires de noms de domaine? Levez la main. Parfait. Et j’ai fait une présentation à l’ALAC lors de la réunion Barcelone, donc je vais essayer de ne pas me répéter aujourd’hui. À l’époque, je me suis focalisé sur un rapport qui venait d’être présenté. J’espère que ma présentation d’aujourd’hui va permettre aux membres d’ALAC de voir comment on peut collaborer de manière positive pour nos deux organisations.

JOANNA KULESZA : Je donne la parole à John Laprise.

JOHN LAPRISE : Demain, il y a une réunion sur tout ce qui est conformité. Si vous avez des questions à poser dans ce domaine, si vous voulez, vous pouvez y aller. Sinon, donnez-nous vos questions et nous les poserons à votre place.

BRIAN GUTTERMAN : Très bien. Premières diapositive, donc les responsabilités et les droits des titulaires de nom de domaine. À travers notre travail d'ICANN, nous essayons de servir l'intérêt public, les titulaires de noms de domaine et les utilisateurs finaux en assurant un DNS stable et en promouvant le choix et la compétition dans le secteur industriel.

Les titulaires de nom de domaine sont une composante importante du DNS, sont des entités, des individus qui ont acquis le droit d'utiliser un nom de domaine pour une période de temps donnée au travers un accord avec un revendeur ou un bureau d'enregistrement. Voilà un petit peu la définition de ce que notre programme.

Les titulaires ont des droits qui incluent le droit d'accéder à des informations de la part de leur bureau d'enregistrement

concernant les processus pour s'enregistrer, pour gérer. Ils ont aussi des responsabilités.

Notre programme et ses objectifs. Ici, vous les voyez sur l'écran. Il y a deux objectifs. D'abord, éduquer, créer du matériel et organiser des séances de sensibilisation pour éduquer les titulaires de nom de domaine sur leurs droits et leurs responsabilités, sur l'écosystème des noms de domaine et les aider à naviguer à travers ces politiques d'ICANN qui peuvent avoir un impact sur leurs activités.

Ensuite, notre deuxième objectif, une vision plus à long terme : identifier avec la communauté, c'est-à-dire vous, et aborder les préoccupations concernant des problèmes ou des défis que les titulaires peuvent affronter.

Donc nous avons analysé nos propres données. Nous avons ici une petite série de ce que les titulaires nous ont présenté à travers notre Centre de soutien mondial, à travers notre département de plaintes et notre responsable des plaintes. Et nous avons identifié certains des défis que les titulaires peuvent affronter. Nous avons créé du matériel éducatif pour les aider dans ce sens à travers des blogs, des foires aux questions, autres articles portant sur ces problèmes. Et nous avons essayé de diffuser cela.

Mais ce que nous voulions faire à l'origine, c'était vraiment faire davantage de travail de participation, d'engagement et d'écoute de l'ALAC, les membres de l'ALAC. Certains d'entre vous sont peut-être des membres du NCSG, du NPOC. Vous connaissez des fois les problèmes que vos clients peuvent avoir. Et nous voulions essayer de réfléchir et d'avoir une discussion intercommunautaire sur ces thèmes, sur les défis qui pourraient surgir.

Le programme en lui-même est interfonctionnel de nature, c'est-à-dire qu'on a un GDD, c'est-à-dire que ce programme se base sur notre centre de soutien, la participation des bureaux d'enregistrement, nos équipes, le GSE, les personnes responsables du secteur des politiques, les personnes qui ont fait de la sensibilisation, du développement de compétences avec la communauté ; cela, dans le monde entier.

Rapidement, de qui nous parlons ici ? Lorsque je vous ai parlé de notre objectif... Je vais parler de notre public, les titulaires de nom de domaine, les propriétaires de système de business en général, les utilisateurs internet individuels. C'est surtout une manière d'aider quelqu'un qui a un blog par exemple ou un petit business, un site internet, qui ne sait rien d'ICANN, qui ne sait pas de quoi on parle maintenant à une réunion d'ICANN ici au Japon par exemple. Voilà notre public cible.

Vous voyez ici, c'est le type de contact que nous avons avec les titulaires. Ils considèrent que leur site est important pour leur mission. La plupart du temps, ils nous contactent lorsqu'ils ont un problème au niveau de leur site internet et qu'ils veulent le résoudre. Ils ne sont pas très conscients de la communauté de l'internet, de l'écosystème. Très souvent, ils ne savent pas non plus qui est le bureau d'enregistrement qui correspond à leur nom de domaine, ils n'ont pas de formation technique très souvent. Et ils payent leur site pour leur site et s'ils ont un problème, en général, c'est la situation.

Et lorsque nous développons notre matériel éducatif, c'est cela que nous considérons, comment expliquer ce que nous faisons d'une manière simple. Nous traduisons notre matériel le plus possible dans les six langues des Nations unies et nous présentons ce matériel éducatif aux titulaires de nom de domaine de façon à ce qu'ils puissent résoudre les problèmes qu'ils ont sur leur site internet.

Je vais passer ici rapidement. Ce sont des données que nous avons reçues de notre centre de soutien mondial et de notre bureau des plaintes. Ici, vous voyez un petit peu ce que nous regardons quand nous parlons de matériel éducatif que nous voulons créer. De nouveau, je dirais que nous reconnaissons qu'il s'agit ici d'un petit sous-groupe de données qui

correspondent aux bureaux d'enregistrement et aux titulaires. Donc les plus grands bureaux d'enregistrement du monde ont leurs propres problèmes avec leur propre clientèle, bien sûr.

Ici, il s'agit du volume de contacts qui a eu lieu pendant les trois, quatre dernières années. Vous voyez qu'il y a 35 000 cas qui ont été enregistrés. Et c'est un volume assez important, vous voyez. On a divisé cela en fonction des régions. On a constaté que l'Amérique du Nord représente la partie la plus importante. Mais il y a aussi des questions venant d'autres régions, bien sûr.

Ici, je vais vous parler un petit peu plus de ce que nous faisons. Nous avons un centre qui nous permet de recevoir des questions du monde entier, pas seulement de titulaires de nom de domaine, cela peut être du public en général. Les principaux problèmes qui surgissent dont on parle dans notre centre concernent par exemple des questions concernant la gestion du nom de domaine, les informations du WHOIS, les protections de droits, les utilisations malhonnêtes des domaines, certaines questions concernant es gTLD, des observations aussi de notre centre.

Comment est-ce que nous trouve, comment est-ce qu'on trouve notre Centre de soutien mondial? À travers les bureaux d'enregistrement, à travers des recherches sur internet, à travers

notre bureau des plaintes, contactez-nous en posant des questions.

Qu'est-ce que fait notre centre ? Nous aidons ces titulaires à savoir qui est leur bureaux d'enregistrement, c'est tout à fait courant. On parle du processus aussi, on les aide à trouver les informations sur icann.org. Parfois, c'est du contenu que nous avons développé dans notre programme. On parle aussi de ce que fait ICANN, du rôle de l'ICANN, de ce qui ne correspond pas aussi au rôle de l'ICANN. L'ICANN peut les aider en tant que titulaires la plupart du temps, à moins que ce soit vraiment un problème de conformité qui a lieu. À ce moment-là, le service de conformité d'ICANN s'occupera du cas de manière plus appropriée.

Le rôle de conformité contractuelle, John l'a dit, il y a une présentation qui va avoir lieu demain par le service de conformité, donc je ne vais pas trop en parler. Il s'agit du rôle de conformité qui est différent du point de vue du titulaire de registre. Donc c'est un petit peu différent de ce que vous allez entendre demain. Bien.

Ici, je vais vous donner des données de l'équipe de conformité contractuelle de l'année dernière. Ici, vous voyez le type de plaintes qu'ils reçoivent de la part des titulaires. Le Centre mondial reçoit beaucoup de plaintes concernant l'exactitude

des données WHOIS, les transferts, le fait de pouvoir annuler ou d'effacer un nom de domaine, le renouvellement du domaine, le format du WHOIS, etc.

Nous ne faisons pas de suivi dans le domaine de la conformité si la personne qui présente sa plainte est un titulaire ou pas de nom de domaine.

Ici, vous voyez un petit peu le type de plaintes les plus courantes que nous recevons. C'est intéressant de voir ces données. Je vous encourage à les regarder. Et au niveau de la conformité, on a beaucoup de données dans ce service qui viennent d'ailleurs du site internet d'ICANN. Ils en parleront probablement d'ailleurs un petit peu plus demain dans leur présentation. On peut passer cette diapositive.

Alors ici, quelles sont les plaintes les plus courantes en ce qui concerne le WHOIS ? Le domaine a été suspendu ou annulé parce qu'il n'y avait pas de réponse au bureau d'enregistrement, ils ne peuvent pas mettre à jour leur dossier, ils ne peuvent pas accéder à leurs données ou ils ne reçoivent pas de réponse du fournisseur de service ou du revendeur. Prochaine diapositive.

Donc ici, vous voyez des plaintes courantes concernant le transfert : ils ne peuvent pas récupérer les codes off-info à travers le panel de contrôle pour une raison ou pour une autre

parce qu’ils veulent commencer à faire un transfert. Et dans le domaine du transfert, nous avons du matériel pour expliquer comment faire un transfert et vous pouvez regarder cela dans nos ressources éducatives qui sont à votre disposition. Ils demandent un transfert entre le service d’hébergement web et le fournisseur de service, ce service a été refusé. Il y a des frais supplémentaires qu’ils doivent payer, ils ne savent pas si cela est normal.

D’autres plaintes concernant le renouvellement. Le titulaire devait recevoir un rappel de renouvellement et parfois, il n’a pas reçu ce rappel parce qu’il n’a pas regardé le bon compte courriel ou parce que le rappel n’a pas été envoyé ; le titulaire n’a pas été capable de renouveler ou de récupérer son nom de domaine parce que le panel de contrôle n’était pas accessible. Les demandes aussi concernant les frais à payer parce qu’ils n’ont pas reçu les informations correctes concernant le renouvellement et les frais de renouvellement, etc.

Encore une fois, on ne passera aux questions qu’à la fin de la présentation d’Andrew mais prenez note des questions si vous en avez.

Voici un exemple de données et c’est le type de données en fait que nous avons présentées la dernière fois.

Nos ressources de formation en fait sont disponibles sur icann.org/registrants. Tout est classé, il y a un menu de navigation où les titulaires de nom de domaine peuvent chercher les différents sujets d’intérêts dans les contenus que nous avons développés et les contenus que nous avons déjà adoptés qui étaient auparavant disponibles sur icann.org. Diapositive suivante.

En décembre, nous avons publié suite à un travail d’élaboration à l’interne un nouvel ensemble de documents sur les renouvellements et l’échéance. Pourquoi avons-nous abordé cette question? Et bien parce que nous avons appris des collègues de l’équipe de GSE et de l’équipe de conformité contractuelle que c’était les questions les plus fréquentes. Elles portaient donc en général sur le renouvellement et sur l’échéance. Nous avons publié des articles de blog, nous avons travaillé sur l’élaboration de graphiques informatifs et nous avons fait traduire tous ces documents.

Quelques uns des messages principaux de très haut niveau étaient pour comprendre les termes d’enregistrement ; marquer le calendrier ; considérer l’option d’auto-renouvellement ; et faites attention au rappel de renouvellement.

Lorsque vous enregistrez un nom de domaine, vous pouvez l’utiliser pour la période de temps pour laquelle il a été

enregistré. En général, cela dure entre une et dix années. Mais bien sûr, si vous voulez continuer à utiliser le nom de domaine et les services y associés, il faut que ce nom de domaine soit renouvelé. Donc encore une fois, on dirait que c'est un peu trop évident ce que je suis en train de dire mais il y a énormément de gens qui pensent qu'ils auront leur nom de domaine pour toujours. Ils n'ont pas de renouvellement et ils finissent par perdre leur nom de domaine.

Voilà quelques unes des questions ou quelques unes des astuces que nous avons publiées sur notre site web. Encore une fois, nous vous encourageons à accéder à ces ressources d'enseignement sur icann.org. Nous considérons que ce sont des ressources fort intéressantes et utiles aussi. Diapositive suivante.

Voici encore une fois le graphique informatif dont je vous parlais tout à l'heure qui présente la période d'un nom de domaine après l'échéance. Donc si votre enregistrement arrive à son échéance, il est possible de récupérer votre nom de domaine, il y a des politiques pour ce faire. Or, nous suggérons de ne pas arriver à ce point-là. Donc notre suggestion est de le renouveler avant l'échéance. Bien sûr, il existe des politiques qui disent que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre doivent donner le choix de récupérer votre nom de domaine

mais ce n'est pas toujours le cas. Et une fois que le nom de domaine arrive à son échéance, il peut être libéré pour le marché, être publié pour la vente, etc. Donc j'imagine que ce n'est pas ce que vous voulez si vous avez l'intention de garder votre nom de domaine et les services qu'il implique.

Ici, on a un autre du type de contenu. On a une politique pour la récupération des enregistrements qui arrivent à leur échéance, ERRP. Donc c'est pour la période après l'échéance. On a des politiques qui expliquent ce que les bureaux d'enregistrement devraient faire pour expliquer que le nom de domaine doit être renouvelé, pourquoi vous devez le faire, comment le faire et ce qui se passe si vous ne renouvelez pas l'enregistrement de votre noms de domaine et que vous vous dites : « Mince ! Il aurait fallu que je le renouvelle. Alors quel est mon choix maintenant ? Est-ce que je pourrais payer un peu plus pour récupérer mon nom de domaine ? »

On a une série de cinq choses qu'il faudrait que tous les titulaires de nom de domaine sachent savoir par rapport au ERRP et des informations qu'il faudrait que tous sachent par rapport à la politique de transfert de nom de domaine sur l'UDRP, la politique de rappel de données du WHOIS. On suggère que les titulaires de nom de domaine soient au moins au courant de tout cela. Diapositive suivante.

Alors à la réunion de Barcelone, j'ai présenté le volume 1 du rapport sur les problématiques et les défis qui touchent les titulaires de nom de domaine. C'est ici un petit échantillon qui sera publié d'ici quelques mois. Nous avons mis à jour les données, nous avons essayé d'écouter de la communauté pour voir comment améliorer ce rapport. Ce rapport contiendra beaucoup d'informations, les données que vous avez vues du Centre de soutien mondial, du service de conformité.

Et le but de la publication de ces rapports, nous savons, c'est un petit sous-ensemble de données mais nous voudrions informer la communauté et susciter une réflexion sur les problèmes qu'ont les titulaires de nom de domaine et la manière dont on pourrait les régler. Donc ici, il y a des données qui disent voilà les vrais problèmes qu'ont nos titulaires de nom de domaine. En même temps, on voudrait encourager les bureaux d'enregistrement à partager les données qu'ils ont par rapport aux problèmes de leurs clients et aux problèmes de la communauté. Donc en fait, C'est un petit déclencheur pour que la communauté en discute. Il me semble que l'aide aux titulaires de nom de domaine est utile dans tous les secteurs. Diapositive suivante.

Donc voilà la fin de ma présentation. J'ai des questions plutôt ouvertes que je vais laisser pour la partie des questions et réponses. Merci.

JOANNA KULESZA : Merci Brian. Je pensais que je connaissais déjà les acronymes mais non, j'ai noté toute une autre page d'acronymes, donc merci.

Je vais passer la parole à Andrew. Prenez note de vos questions, rappelez-vous en pour que l'on puisse en discuter à la fin de la présentation d'Andrew.

ANDREW MCCONACHIE : Merci Joanna et merci à l'ALAC de m'avoir invité à venir aujourd'hui pour venir vous adresser la parole. Je suis Andrew McConachie. Je travaille pour l'ICANN et pour l'équipe de politiques. Je soutiens le système de serveur racine et son comité consultatif. Merci.

ALAN GREENBERG : Pardon, on a de l'espagnol sur le canal d'anglais. Excusez-moi.

ANDREW MCCONACHIE : C'est bon ? D'accord.

Alors qu'est-ce que le RSSAC ? Le rôle du comité consultatif du système de serveurs racine est de conseiller à la communauté de l'ICANN et surtout le Conseil d'Administration de l'ICANN sur des questions liées à l'exploitation, la gestion, la sécurité et l'intégrité du système de serveurs racine de l'internet. Dans quelques diapositives, j'expliquerai ce qu'est le système de serveurs racine de l'internet. Mais cette petite description du comité consultatif de l'ICANN délimite une portée assez étroite de ce que fait le RSSAC. Diapositive suivante.

Le comité consultatif du système de serveurs racine est composé de représentants désignés des opérateurs de serveur racine que l'on appelle des fois RSOs, des suppléantes à ces personnes désignées et des agents de liaison. Donc on a un agent de liaison du SSAC, un autre de l'IANA, un autre du conseil d'architecture internet IAB et un agent de liaison du mainteneur de la zone racine. Je pense que c'est tout.

Il y a également le caucus du RSSAC. Ce groupe a une centaine de membres en ce moment, je pense qu'ils en sont à 106, mais c'est un groupe qui grandit constamment. Donc ils en sont à une centaine. Et c'est un organisme d'experts en la matière qui sont des bénévoles – ce sont des gens qui connaissent très bien le DNS – dont certains ont une expertise en opérations du serveur racine, d'autres ont une expertise du côté technique du DNS,

soit sur les serveurs récursifs ou sur les serveurs faisant autorité. Et les membres du caucus du RSSAC ont un comité de membres composé par des membres du RSSA et par des membres du caucus du RSSAC qui confirme les nouveaux membres qui veulent se joindre au caucus du RSSAC. Mais je suis sûr que dans l'histoire du caucus du RSSAC, personne n'a jamais été rejeté. Si vous êtes vous-même intéressé à participer au système de serveurs racine ou si vous connaissez quelqu'un qui voudrait y participer, quelqu'un qui est intéressé à ce que fait le RSSAC, qui suit ce travail de près, vous pouvez rejoindre le RSSAC et le caucus du RSSAC donc.

Dans cette diapositive, on entre un peu plus dans les détails de la portée du RSSAC, voyant le système de serveurs racine et la zone racine. En général, les deux sont confondus. Il y a beaucoup de personnes qui viennent aux réunions de l'ICANN pour discuter des contenus qui apparaissent dans le DNS et dans le système de noms de domaine. Et ce qu'intéresse le RSSAC est parfois de desservir la zone racine exclusivement. Et le RSSAC ne s'intéresse pas au contenu comme je l'ai dit tout à l'heure.

Donc ici, on compare un peu et on fait la distinction entre la zone racine et le système de serveurs racine. À gauche, on a la zone racine qui contrôle les données que desservent les

opérateurs. Et à droite, on a un système de serveurs racine, système qui est composé de serveurs racine distribués partout dans le monde et qui desservent les données, qui donnent ces données.

Je pense que vous savez déjà ce que sont le TLD. Donc la zone racine est composée de TLD et des détails pour les contacter et est gérée par l’ICANN et son équipe de politiques. Les données sont compilées et entretenues par le mainteneur de la zone racine, en l’occurrence Verisign, pour tous les opérateurs de serveurs racine. Ce sont les contenus d’une base de données qui apparaît dans la zone racine.

Or, le système de serveurs racine est le système qui répond avec les données de la zone racine et est distribué dans 13 entités sur plus de 1 000 instances dans différents emplacements physiques autour du monde. C’est un rôle purement technique qui dessert la zone racine et c’est la responsabilité des opérateurs de serveur racine. Et le rôle du système de serveurs racine est exclusivement technique, il dessert les données de la zone racine et c’est la responsabilité des opérateurs de serveur racine par conséquent comme je le disais.

On a ici certaines définitions. On a déjà un peu abordé la question de ce qu’est le système de serveurs racine. C’est un ensemble de serveurs racine qui mettent en œuvre

collectivement le service de la racine, qui déploient ce risque collectivement. C’est un peu récursif on dirait mais c’est vraiment ce que c’est ; c’est un ensemble de serveurs racine qui répondent à des requêtes.

La zone racine, comme je disais dans la diapositive précédente, est la zone qui contient les données qui sont envoyées dans les requêtes ; ce sont les réponses aux requêtes. Une instance anycast du serveur racine est en fait un emplacement du réseau qui répond aux requêtes de DNS sur l’adresse IP d’un opérateur d’un serveur racine. Donc on pourrait dire qu’on a un système de serveurs racine qui est composé d’opérateurs de serveur racine et puis que chacun de ces opérateurs de serveur racine qui exploite la racine a différentes instances. Donc chacun gère plusieurs instances. C’est comme cela qu’on arrive à avoir un 1 000 instances autour du monde.

On a ici différents rôles qu’il est intéressant de savoir, utile de savoir. L’administrateur de la zone racine, il s’agit de l’organisation qui est responsable de gérer les données qui sont contenues dans la zone racine. C’est la fonction IANA qui implique l’entretien des noms de domaine et les détails y contenus. Le mainteneur de la zone racine a le rôle de compiler toutes ces informations en un seul fichier de zone, de le signer avec la clé cryptographique et puis de le distribuer aux

opérateurs de serveur racine qui alors vont le distribuer dans leurs propres instances.

Et puis on a l'opérateur de serveur racine. En ce moment au RSSAC, tous les opérateurs de la zone racine ont des représentants. Donc on a 12 opérateurs de serveur racine. Et ce sont des organisations responsables de gérer le service du serveur de la racine.

Ici dans cette diapositive, on voit un peu comment s'intègrent les différentes parties dont je parlais dans les autres diapositives. Donc à gauche, vous avez les opérations de TLD et à droite, vous avez les résolveurs de DNS et les utilisateurs. Donc les utilisateurs et les résolveurs du DNS sont à droite de l'écran et les opérateurs de TLD sont à gauche de l'écran.

Lorsqu'un opérateur de TLD doit changer ses registres NS dans la zone racine, il doit changer la manière dont c'est énuméré dans la zone racine, dont c'est publié. Il va devoir contacter l'IANA – vous voyez la fonction IANA qui apparaît. Et la fonction IANA enverra alors ces modifications au mainteneur de la zone racine, qui sera alors responsable de modifier le fichier de zone avec toutes ces modifications et de le signer. Alors ce fichier sera distribué parmi les différents opérateurs, qui vont alors à la fois le faire circuler parmi toutes les différentes instances anycast qui apparaissent ici comme des petits cercles qui disent RS. Ce

sont des instances anycast. Et puis à droite, on a les résolveurs DNS. Ce sont des résolveurs récursifs qui sont gérés par les FSI ou chez vous même, pourquoi pas. Donc ce sont des résolveurs récursifs qui apparaissent partout sur internet et que les utilisateurs utilisent. Et ces résolveurs envoient des requêtes aux instances anycast et reçoivent des réponses. Diapositive suivante.

Voilà, c’est tout. Cette présentation en fait est une version un peu résumée de comment fonctionne le RSSAC. C’était une autre présentation que l’on présente en général le samedi et le dimanche de chaque réunion. C’est une présentation un peu plus détaillée qu’on fait d’habitude mais ici, j’ai amené la version résumée. Si vous êtes intéressés, je vous invite à regarder la version enregistrée de cette présentation ou de participer à la prochaine présentation du fonctionnement du RSSA qui aura lieu à Montréal pour l’ICANN66.

Je vais m’arrêter ici et pour les questions, nous aurons le coprésident du RSSAC qui va y répondre. Merci.

[Applaudissements]

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup. C’était une présentation très intéressante. J’ai moi-même quelques petites questions à poser et nous avons des

questions dans la salle. Heidi va me donner le nom des personnes qui sont dans la queue. Je donne la parole à Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Merci. Je vais parler en espagnol.

JOANNA KULESZA : Dites-nous à qui est destinée votre question.

HUMBERTO CARRASCO : Ma question est destinée à Andrew, donc j’attends qu’il mette ses écouteurs.

JOANNA KULESZA : Donc la réponse sera fournie par l’équipe d’Andrew, donc vous pouvez y aller. Qui va répondre à la question ? OK, d’accord.

HUMBERTO CARRASCO : Si l’équipe est présente, OK, pas de problème. Alors je pose la question.

La question du RSSAC est très technique, surtout pour un avocat comme moi. Je dois reconnaître que je n’ai pas beaucoup de connaissances dans le domaine technique, mais il y a deux

questions qui m’intéressent et que j’aimerais que vous m’expliquiez. Quel est le modèle de gouvernance du RSSAC ? Et quel est le modèle de développement de politiques, si vous en avez un ? Est-ce que vous pourriez nous donner ces précisions ?
Merci.

BRAD VERD :

Merci pour cette question. Je suis Brad Verd, je suis le coprésident du RSSAC. C’est une question en deux parties que vous avez posée, quel est le processus de développement de politiques et quelle est la gouvernance que nous avons ; c’était votre question.

Donc actuellement, RSSAC appartient aux statuts constitutifs d’ICANN. C’est un comité consultatif du Conseil d’Administration d’ICANN et de la communauté. Je pense que peut-être que votre question se centrerait davantage sur la gouvernance du serveur racine et du développement de politiques que nous avons au sein du RSSAC.

Le RSSAC en lui-même a mis en place des modifications importantes parce qu’il n’y avait pas de gouvernance du serveur racine auparavant. Et cela remonte à toute notre histoire, à celle de l’internet. Cela date d’avant IANA et d’avant ICANN. Le serveur racine a été mis en place à l’origine lorsque la croissance

organique de l’internet a eu lieu. Jon Postel a été un petit peu celui qui a mis en place cela. Il n’a pas vraiment documenté ce processus pour rajouter ou retirer des serveurs racine.

Donc RSSAC a commencé à travailler en 2015, il me semble. Il y a trois ou quatre ans, nous avons commencé ce processus de création d’un modèle de gouvernance que nous avons présenté au Conseil l’année dernière. C’était RSSAC 37. Il combine des conseils donnés au Conseil d’Administration avec une autre déclaration. Cette combinaison présentait une proposition pour la gouvernance de serveurs racine, ce qui à notre avis était quelque chose d’assez large.

Ce matin, nous avons travaillé de nouveau avec le Conseil d’Administration. Nous avons eu une rencontre avec eux et avec le BTC pour voir comment est-ce que nous continuons à avancer. Nous attendons la réponse sur le RSSAC 37. Nous avons une relation très proche avec le BTC et le Conseil d’Administration pour pouvoir continuer à avancer. Ce serait donc une réponse groupée à vos deux questions.

JOANNA KULESZA :

Nous avons une série de personnes qui veulent prendre la parole. Nous avons John, Alan, Sébastien, Eduardo, Wale, Holly, Sergio et Bartlett. Et Evin a d’autres questions qui nous ont été

envoyées. Donc nous allons commencer par la première personne qui est sur ma liste qui est John. John Laprise, vous avez la parole, allez-y, vous pouvez poser votre question à un des deux participants.

JOHN LAPRISE :

Merci. Ma question est destinée à Brian.

Si on remonte un petit peu dans votre document, la diapositive portant sur les plaintes les plus courantes. Si je regarde, je pense que ce sont les symptômes du problème et j'aimerais savoir si vous avez fait les analyses en ce qui concerne ces plaintes, si on a un problème d'éducation qui permettrait d'aborder ces plaintes.

En ce qui concerne votre demande visant à améliorer les choses pour les utilisateurs, je pense que si les gens font ces plaintes et qu'on arrive à savoir pourquoi, cela nous permettrait d'avancer.

Un commentaire aussi sur la politique de l'ALAC. Je dirais que si on n'a pas lu le RSSAC 37 et 38 et que vous êtes dans cette salle, vous devriez lire ces documents de politique 37 et 38 du RSSAC. C'est quelque chose que les gens devraient connaître. C'est un très bon travail, je vous félicite.

BRIAN GUTTERMAN : Merci John pour votre question. Je dirais que cela pourrait être peut-être une question plutôt destinée à l'équipe de conformité qui va présenter son travail demain matin parce que ce que j'ai présenté, ce sont des informations qui m'ont été fournies par l'équipe de conformité.

Mais en termes de quels sont les principaux problèmes que l'ont peut voir ici surgir, je dirais qu'il y a en général un manque de compréhension de la part des titulaires de nom de domaine concernant l'écosystème, qui contacter par exemple dans quel cas lorsqu'ils ont tel type de problème au niveau technique ; quand ils ont des problèmes avec leur nom de domaine, donc un manque de compréhension ici, un manque de clarté parfois et certains problèmes de communication avec le bureau d'enregistrement ou de revendeur. À ce moment-là, les titulaires ne sont pas capables de trouver les informations de contact et savoir qui contacter pour quelle raison. Et les bureaux d'enregistrement ont une large variété de services de clientèle et d'informations liées à cela et ces informations sont sur le site. Et en fonction du public, ce que nous savons, souvent, c'est ce que ces bureaux d'enregistrement, des fois il y a un problème parce que la personne qui rencontre ce problème ne parle pas l'anglais et lorsqu'elle regarde le site internet du bureau

d'enregistrement, elle ne comprend pas bien ; ce type de choses qui donnent lieu à des plaintes de ce type.

J'espère que j'ai répondu à votre question. En tout cas, c'est ce que nous essayons de comprendre quand on parle du problème concernant les plaintes en général. On essaie de s'intéresser aux problèmes plus graves plutôt que de s'intéresser aux problèmes de la personne qui ne sait pas où contacter, comment contacter les responsables de son bureau d'enregistrement.

ALAN GREENBERG :

Quelques commentaires de plus ; plutôt que des questions, ce sont des commentaires. Pendant la discussion sur le PDP accéléré, At-Large a pris une position. Nous avons dit que nous devions soutenir les utilisateurs finaux et non pas les titulaires de nom de domaine. Alors on peut se demander si pour nous les titulaires de nom de domaine ont une importance.

En tout cas, la politique en cas de domaine expiré, moi personnellement au cours de ma fonction en tant que président, j'ai dû aborder ce thème deux fois, donc cela montre que pour nous, le titulaire a de l'importance aussi.

Ensuite, la question qui a été posée ici par John. Vous avez dit qu'on essaie de voir si on a besoin de former davantage les gens. Ici j'aimerais vous dire qu'une des réactions que j'aimerais

qu'ICANN Org ait lorsqu'on analyse les plaintes serait quelque chose du genre où apparemment il y a un problème. Ce n'est pas un problème de conformité, c'est un problème de politiques. On n'a pas de politiques qui abordent ce thème alors que nous devrions peut-être en avoir.

Pendant mes 12 années d'expérience à l'ICANN, j'ai rarement du vu d'exemples d'ICANN Org venant à la GNSO ou à l'ALAC et disant : « Est-ce qu'il y a quelque chose que l'on pourrait faire pour nous assurer que nous avons une politique pour régler ce problème ? » Parce que ce n'est pas seulement un problème d'éducation, de formation.

Dans c'est une situation à laquelle je n'ai jamais assistée pendant 12 ans. Donc je reconnais que vous ne faites pas qu'appliquer des politiques. Mais si vous avez besoin de faire un petit peu de recherches, vous pourriez peut-être approfondir certains points.

BRIAN GUTTERMAN :

Je vais en tenir compte, je vais le considérer. C'est quelque chose que vous pourriez aussi aborder avec le bureau de conformité. Et c'est aussi notre intention, je dirais, de fournir une série de données de haut niveau pour aider la communauté lorsque les gens veulent faire ce type de démarche. En tout cas,

je vous remercie. Vous parlez du développement du ERRP. Je sais en tout cas que ce qui fait a été une bonne chose et je sais aussi que cela concerne aussi les titulaires.

ALAN GREENBERG : Nous avons mentionné le bureau de conformité à plusieurs reprises je dirais aussi.

JOANNA KULESZA : Merci Alan.

Nous donnons la parole à Sébastien. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : En français s'il vous plaît.

D’abord, je tenais à féliciter l’ensemble des participants des managers des root serveurs, le RSSAC du travail qui a été fait. Je tout à fait d’accord avec John que les documents qui ont été produits par RSSAC pour parler de sa gouvernance et de la gouvernance des serveur racine est absolument essentiel et un travail fantastique.

J’avais une question sur la présentation. J’ai cru voir un nombre de 13. Treize, c’est quoi ? C’est le nombre de root servers ? Je

croyais que c'était 12 mais peut-être que je me trompe. Et pourquoi est-ce qu'il est apparu un 13 quelque part ?

Je voulais savoir si les 12 – ou les 13 – root servers avaient tous anycast ou seulement certains ? Et est-ce qu'il y avait une carte des 1 000 serveurs anycast quelque part accessible ? Et 1 000, c'est extraordinaire.

Merci.

BRAD VERD :

Plusieurs questions ici. Il y a 12 opérateurs de serveur racine et il y a 13 identités. Donc les 13 identités sont les identités qui sont listées dans la zone racine. Chaque identité a une adresse IP. Et les 12 organisations sont pourvues d'anycast, donc ce sont des instances multiples avec ces IP qui sont situées dans le monde entier. Chacune est différente.

Document je ne sais pas exactement où elles se trouvent mais si vous regardez sur root.server.org, c'est la page indépendante de l'opérateur du serveur racine. Il y a une carte là avec les détails et vous trouverez l'endroit où se trouve chaque serveur.

FRED BAKER :

Un petit détail. Si vous regardez cette carte dont on vient de parler, vous pourrez faire un zoom de façon à voir exactement

les détails de l'endroit où se trouvent ces serveurs. Il y a un opérateur en France par exemple et si vous faites un zoom, vous saurez exactement où il se trouve.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Est-ce que vous pouvez donner de nouveau l'adresse ?

FRED BAKER : root-...

JOANNA KULESZA : C'est dans le chat. Alfredo Calderon vient de mettre le lien dans le chat de façon à pouvoir directement le trouver.

Eduardo, vous avez la parole. Allez-y.

EDUARDO DIAZ : Merci.

J'ai une question, en fait plusieurs questions qui sont assez simples en réalité. Première question pour Bill. Est-ce que le RGPD affecte votre aide ? Lorsque vous fournissez de l'aide pour savoir qui demande de l'aide, est-ce que maintenant, vous ne pouvez pas savoir qui demande de l'aide à cause du RGPD ? Et

ensuite, lorsque vous donnez un conseil, est-ce que ce conseil est public ou confidentiel ?

Ensuite, je me demande si le serveur racine est un serveur racine situé quelque part dans un endroit spécial et que c'est une machine ? Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui travaillent sur la machine ? Combien ? Un, deux, trois ?

Et dernier point, je pense que beaucoup de personnes malhonnêtes veulent attaquer ce système. Donc est-ce que vous avez eu des problèmes ces dernières années ? Est-ce que toutes les choses ont bien fonctionnées ?

BRIAN GUTTERMAN :

Merci Eduardo de cette question. La réponse est que oui en fait, il y a eu un impact suite à l'entrée en vigueur du RGPD. Et j'encouragerais l'ALAC à échanger. À l'organisation, on en a discuté. Je croyais vous dire quelles ont été nos discussions, mais les interventions que nous avons par rapport aux problèmes des titulaires de nom de domaine ne sont qu'un sous-ensemble parce que nous sommes une partie de l'ICANN et en fait, nous ne recevons que les questions qui sont envoyées aux bureaux d'enregistrement. Il y a eu des questions suite à l'entrée en vigueur du RGPD, surtout sur les inexactitudes du WHOIS et des informations, donc par exemple les titulaires de

nom de domaine ne savent ce qu'est le RGPD ou ne comprennent pas pourquoi dans le WHOIS public il y a des informations qui ne sont plus là. Donc en fait, moi, j'ai des informations qui apparaissaient, elles ne sont plus là, que deviennent-elles ? C'est pour cela qu'on a eu [inintelligible] en place. Mais il y a des utilisateurs en fait qui veulent que leurs informations soient publiques. On ne peut pas dire que tout le monde est content de voir que leurs informations ne sont plus publiées.

Il y a certaines personnes qui veulent que leurs informations soient publiées pour ceux qui veulent trouver davantage d'informations sur ce qui apparaît sur leur site web. Donc en général, ils ont un lien sur le site qui dit « Contactez-nous » ou autre. Mais il y a des gens qui veulent que leurs informations soient publiées dans le WHOIS, donc on nous demande : « Où sont-elles ? » C'est-à-dire qu'il y a eu un impact. Que je sache, ce n'était pas aussi extrême que ce qu'on prévoyait, on n'a pas tellement de titulaires de nom de domaine qui sont mécontents de la situation parce que la plupart des bureaux d'enregistrement ou la plupart des personnes ne savaient même pas qu'il y avait un répertoire de données quelque part. Et on entend des personnes qui en parlent autant. En tout cas, il y a des personnes qui savent que c'est une question importante et

que cela change. La plupart des titulaires de nom de domaine ne savaient pas que leurs données étaient publiques et ne sont même pas au courant qu’il y a eu un changement.

Merci.

FRED BAKER :

Permettez-moi de répondre à certaines questions qui ont été posées. Si j’oublie des parties des questions, faites-le moi savoir.

Le serveur racine a commencé à fonctionner en 1994 lorsque le DNS, le protocole comme tel, a été conçu. Et les personnes ont commencé à l’utiliser à l’époque.

En 1984 si je ne me trompe, il y avait en fait deux systèmes qui agissaient comme serveurs racine, comme serveurs de DNS. Et en 1995, il y a quatre de ces serveurs qui ont grandi dans le temps.

Et finalement 1998 en fait, on a créé un nouveau système. Donc on avait 13 systèmes ou 13 serveurs soit disant qui fonctionnaient et qui agissaient comme tel. L’idée était qu’une machine avait une adresse. Donc si je veux deux adresses, il me faut deux machines et vice versa.

À l’époque, on a commencé à considérer la question de l’échelle du DNS et nous avons remarqué que le DNS grandissait. Je ne

sais pas si vous le savez en fait, mais le DNS grandit toujours. Il y a énormément de gens. Donc la question était comment desservir cette grande communauté.

À l'époque, on a considéré l'idée d'avoir beaucoup de machines qui aient toutes la même adresse, une autre adresse qui pourrait être utilisée pour gérer le système. Donc si vous envoyez un paquet à une adresse quelle quel soit, le paquet entrerait dans un de ces systèmes qui répondrait alors à la requête. Mais il faudrait que ce soit envoyé à la machine qui soit en fonctionnement en ce moment. Et c'est là qu'est apparu le concept d'anycast au sein de l'IETF. À l'origine, c'était M-Root au Japon qui a déployé d'abord ce système, puis la racine F. Et depuis, chacun des opérateurs a eu cette technologie disponible. Donc tous des opérateurs sont des opérateurs anycast. Ce que cela implique est que nous avons maintenant bien plus que 13 machines. D'ailleurs, on a un millier de machines qui sont situées un peu partout. Donc l'objectif avec le déploiement de ce système de serveurs racine est de fournir un service constant et que dans le cas où il y aurait un problème, le trafic devrait alors être dérivé à un autre serveur qui répondrait alors à la requête.

Or, le service a-t-il déjà été interrompu? Non, le service a toujours été en fonctionnement. D'ailleurs, on a eu un

évènement très intéressant en 2014 lorsque le trafic qui allait au service de la racine a doublé. Cela a été soutenu pendant deux heures et puis c'est complètement disparu. Il a tout simplement disparu. Le trafic est disparu. Cela a été informé dans un document académique de USC de Wes Hardaker qui exploitait l'un des serveurs racine. Et quelques personnes à l'université de Twente aux Pays-Bas se sont penchées sur problème. Cela a été publié dans un rapport de 2015 qui est disponible en ligne. Ce document contient une remarque intéressante qui est que même si le trafic a augmenté de deux ordres de magnitude, ce qui est énormément de trafic, en fait l'impact était tellement petit qu'ils n'étaient même pas sûrs que cela ait été une attaque. Le système de serveurs racine n'a jamais échoué, n'a jamais été hors fonctionnement. Voilà.

BRAD VERD :

On parle ici d'un millier d'instances au niveau mondial, chacune desquelles est gérée par ces 12 organisations. Chacune des organisations gère ces instances différemment et a des approches différentes pour l'exploitation de leurs propres organisations, de leurs propres activités et de leur propre système. Donc bien qu'il se pourrait qu'il y ait une instance à cet exemple – et je parle à titre personnel, à titre de Verisign, on exploite les racines A et J – donc une adresse IP ou une instance

du serveur A a des centaines d’instances dans un même emplacement alors que dans d’autres secteurs, dans des zones plus éloignées, on pourrait avoir moins d’instances dans chaque serveur. Donc nous, nous avons des systèmes en fonction du trafic que reçoit chaque site.

Chacun des opérateurs procède de la même manière. Donc si vous avez installé un serveur dans un grand emplacement en Corée avec un serveur énorme, il va falloir avoir énormément d’instances dans cet endroit. Mais à Curaçao par exemple, il ne faudrait probablement pas autant d’instances. Donc cela dépend, cela varie selon où que vous soyez dans le monde.

JOANNA KULESZA :

Merci

Oui, très brièvement.

EDUARDO DIAZ :

Je n’ai pas compris si le conseil était confidentiel ou pas ; on ne m’a pas répondu. Et puis que se passerait-il si la racine ne fonctionnait plus ?

BRAD VERD : En fait, toutes les réunions du RSSAC sont publiques, les procès sont publics, tout est disponible. On se réunit de manière hebdomadaire. Vous êtes les bienvenues à venir participer.

Pour ce qui est des boutons, vous savez qu’Andrew a montré la fonction IANA et le mainteneur de la zone racine. Le mainteneur de la zone racine est en fait l’organisation qui construit la zone racine, qui l’assigne cryptographiquement, qui l’entretient, etc. Et puis une fois que tous les tests de validation ont été approuvés, cela est envoyé à la zone racine. Et c’est là qu’on a l’approbation et l’itération dans les milliers d’instances qui existent partout dans le monde. Donc tout est mis à jour toutes les cinq minutes.

JOANNA KULESZA : Ce n’est pas pour vous interrompre mais je suis déçue parce que je voulais inspirer mes étudiants en leur disant qu’en fait, on pouvait attaquer l’internet, que l’internet pouvait ne plus fonctionner, qu’il y avait des situations critiques. Mais en fait, il n’y a plus de surprise. Vous dites que ce n’est pas possible, que même si on a une attaque magnifique, on ne pourrait jamais éteindre l’internet. Donc bon, c’est une bonne conversation. En tant que modératrice, je suis contente mais je suis maintenant frustrée aussi.

Donc j’ai une liste de différents intervenants. J’ai promis également qu’on allait répondre aux questions à distance. Et nous allons commencer avec la liste d’intervenants. Donc Wale, vous êtes le premier. Allez-y.

WALE BAKARE :

Merci Joanna.

Ma question en fait, venant moi-même du secteur technique et je travaille dans l’industrie de la technologie de l’information, je voudrais en savoir un peu plus par rapport à ces répliques ou ces différentes instances comme vous les appelez de serveurs racine. Donc quels sont les facteurs qui déterminent en fait la quantité d’instances de chacun de ces serveurs de nom faisant autorité ?

Deuxième question, j’ai des sous-ensembles en fait de cette même question. Donc s’il s’avérait nécessaire de créer différentes instances pour un serveur racine particulier, est-ce que vous les créez en fonction d’exigences fonctionnelles ou en fonction d’exigences non fonctionnelles pour ce qui est de la performance, de l’évolutivité, de l’impact. Comment définissez-vous la quantité d’instances qu’il vous faut ? Et puis comment déterminez-vous l’emplacement ou la géolocalisation des instances ? Merci.

FRED BAKER : Bien. La première question en fait était d’où on avait tiré ces 13 serveurs ?

WALE BAKARE : Non en fait, pas les instances. Ma question en fait est combien d’instances chaque serveur a ? Qu’est-ce qui va définir la quantité d’instances de chaque serveur ?

BRAD VERD : Ce que vous demandez en fait est quels sont les facteurs qui déterminent la quantité d’instances de chaque identité ?

WALE BAKARE : Oui.

BRAD VERD : Donc chaque instance est exploitée par une organisation indépendante. Chacune des 12 organisations est gérée différemment, ce qui fait que le système est plus résilient pour qu’il n’y ait pas une seule attaque qui puisse éteindre le système. Donc ces serveurs sont gérés différemment et chacun a une quantité d’instances différente. Donc si vous accédez à la page web dont on parlait tout à l’heure, rootserver.org, vous

verrez là-dessus la quantité de serveurs et l’emplacement de chacun et les identités de chacun.

Il y avait une deuxième question qui concernait les facteurs pour choisir l’emplacement du serveur. N’est-ce pas ?

WALE BAKARE : Oui.

BRAD VERD : Donc en fait, c’est encore une fois défini par chaque opérateur de serveur racine. Je pourrais vous expliquer comment cela est fait dans le cas du serveur que j’opère moi-même. Souvent, on a des instances partout dans le monde. Donc si quelqu’un veut héberger une de nos instances, on sera content de former une alliance. Donc on leur donnera le serveur de noms. Cette personne va fournir l’emplacement des machines, l’électricité. Et en fonction de la base que vous hébergez pour cette instance, il se pourrait qu’il vous faille un serveur ou des centaines de serveurs ; cela va dépendre en fait de votre emplacement, de la quantité d’utilisateurs. C’est une question qui va dépendre de la situation. Il n’y a pas de réponse unique. Cela va dépendre du réseau qui est derrière et de la quantité de personnes qui y accèdent. Je ne sais pas si c’est logique.

FRED BAKER : Je ne suis pas sûr d’avoir quelque chose à ajouter.

JOANNA KULESZA : Bien.

On passe maintenant à Holly. Quelle est la question ?

HOLLY RAICHE : En fait, c’est une question pour Brian. Est-ce que vous avez considéré la possibilité d’avoir des groupes ou de chercher des informations pour savoir ce qu’en pensent les gens ? Avec les titulaires de nom de domaine par exemple, il est souvent nécessaire d’avoir des panels de consommateurs pour savoir quel est leur avis. Moi-même, j’ai beaucoup travaillé avec ces groupes de consommateurs pour voir comment les personnes vont mieux trouver les informations qu’on publie et trouver comment y parvenir.

BRIAN GUTTERMAN : Merci Holly. On a un peu réfléchi à cela en espérant que cela nous permettra d’améliorer l’expérience des utilisateurs et que les personnes commencent à accéder à ces informations de l’organisation ICANN. Pour cela, on a créé l’initiative ITI qui vise

à améliorer l’expérience des utilisateurs, non seulement pour les titulaires de nom de domaine qui veulent obtenir des informations – des fois, ils veulent des informations du service de conformité de l’ICANN, des fois du service central, des fois ils veulent avoir plus d’informations. Donc on a cette initiative des transparence des informations pour réorganiser les contenus. Et nous sommes en train de publier des ressources. Et on a discuté en fait. Les personnes qui sont titulaires de nom de domaine, elles ont un nom de domaine qu’elles louent. Ce que cela implique d’être un titulaire de nom de domaine, la terminologie, c’est quelque chose à y réfléchir sans doute et l’ITI travaille là-dessus.

Pour ce qu’est de la diffusion des documents et que les personnes qui en ont besoin puissent y accéder, en fait, on travaille avec les bureaux d’enregistrement qui les ont déjà adoptés, qui les utilisent eux-mêmes. Et on leur demande qu’ils les aient à la disposition des clients sur leur propre site web de manière à ce que lorsque les clients accèdent à leur site web, ils puissent aller les trouver, ils puissent arriver là où ils veulent arriver. Donc on a beaucoup de travail à faire dans ce sens, communiquer avec eux. Et si c’est une foire aux questions par exemple, on leur demande d’adopter et d’utiliser ces documents et de les faire traduire si besoin parce que des fois, ils pourraient

être nécessaires en d’autres langues. Donc il reste toujours du travail à faire comme vous voyez. Mais c’est un bon commentaire.

JOANNA KULESZA : Merci.

Il nous reste 18 minutes. Je vais donner la parole à Bartlett. Ensuite, nous passerons aux questions à distance.

BARTLETT MORGAN : Merci beaucoup. J’ai une question est pour le RSSAC. Mais d’avoir, je veux vous remercier d’être venu faire cette présentation. C’est très utile pour nous. J’ai essayé de suivre toutes vos séances à cette réunion et vraiment, j’ai trouvé que cela était très complet. Ma question concernant un petit peu un niveau plus élevé, essayer de comprendre. Dans votre esprit, à votre avis, est-ce qu’il y a des occasions pratiques pour que vous puissiez collaborer avec ALAC à long terme ? Est-ce que nous pouvons vous aider aussi d’une certaine façon ou d’une autre ? Vous pouvez me dire que non.

FRED BAKER : Je vais vous donner un non avec des explications. Nous n’avons pas réfléchi à cela encore et nous n’avons pas de besoin de cela.

Une chose qui me paraît bonne à mon avis, ce serait d’avoir une discussion avec la communauté. Nous avons également un document conceptuel qui est discuté avec le Conseil actuellement. Donc s’il y a quelque chose qui à votre avis doit être réglé, arrangé, amélioré, dites-le nous.

BRAD VERD :

Je dirais un petit peu ce que Fred a dit. Nous sommes ouverts. S’il y a quelque chose que nous pouvons faire, s’il y a quelque chose qui à votre avis devrait être fait, dites-le nous. Ces séances qui nous permettent d’informer la communauté sont très utiles parce que le RSSAC n’est pas une communauté très large. Mais si vous regardez le graphique, nous représentons la moitié de l’écosystème. Toutes les SO et les AC ou presque, il y a une grande partie de SO et d’AC qui s’occupe de l’aspect de l’écosystème et RSSAC s’occupe de l’autre partie. RSSAC permet la résolution des TLD, etc. Donc il y a vraiment une relation entre notre travail et le leur, et cette relation est très importante.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup. Je trouve que c’est très bien ici qu’on coopère.

Ce que je propose, c’est qu’Evin lise les questions à distance que nous avons. Ensuite, vous répondrez à ces questions si vous le voulez bien.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Joanna. Je vais lire les différentes questions qui ont été posées par les participants et quelques commentaires. Je vais commencer par le début.

Alfredo Calderon demande à Brian : « En fonction des données collectées, est-ce qu’il y a un moyen d’améliorer les politiques ? » Et une autre question, il demande : « En tant que nouvel arrivant à ICANN, comment est-ce qu’At-Large peut contribuer à servir comme communauté habilitée pour améliorer les politiques ? »

Ensuite, nous avons un commentaire de Syed Iftikhar Shah : « Il y a un manque de formation de compétences concernant ICANN dans les pays et les parties prenantes, surtout ce qui concerne les utilisateurs finaux et les titulaires de nom de domaine. Est-ce qu’on pourrait travailler avec le GAC dans le domaine du développement de compétences ? Cela pourrait aider ICANN dans les processus de PDP. »

Ensuite, nous avons un message de Dave Kissoondoyal : « Nous pouvons voir à partir de la carte des instances gérées par des opérateurs, y compris des consortium, des universités, etc., le nombre d’instances gérées par ICANN en tant qu’opérateur. » Et je pense qu’ils ont sûrement trouvé la réponse.

Ensuite, Alfredo Calderon demande : « Pourquoi est-ce qu'en tant que titulaire, je dois considérer ce que j'ai ? Pourquoi ne pas utiliser Facebook ou les réseaux sociaux pour régler ce type de choses ? »

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup. Je vais vous donner la parole. Qui veut répondre ? Qui veut commencer ?

BRIAN GUTTERMAN : Merci pour ces questions. Je remercie les participants à distance aussi, je sais que ce n'est pas facile. Ces participants sont aussi importants, ces gens qui participent en ligne. Je vais essayer de vous répondre.

La première question, est-ce que les données collectées ont un impact sur l'élaboration de politiques et la mise à jour dans ce domaine ? Je dois dire que oui en termes de ce que le programme de titulaire de nom de domaine fait. On a commencé il y a seulement un an et demi au niveau de l'ICANN. Est-ce que cela a un impact sur les politiques ? Je dirais que pas encore mais nous voudrions que cela soit le cas. Je pense que nous allons informer la communauté lorsque nous allons penser à des changements au niveau de la politique.

Auparavant, il y avait des données qui étaient fournies par les bureaux de conformité, les parties contractuelles. Et cela avait un impact sur le développement de politiques aussi en fonction des parties prenantes, en fonction de la façon dont on lisait les données. Et peut-être d’autres personnes qui ont participé à l’élaboration de politiques pendant longtemps peuvent en parler. C’est une question ici concernant l’impact et les informations que cela peut avoir sur l’élaboration de politique.

Notre politique, la politique de transfert va faire l’objet d’une révision. Et les parties contractuelles sont en train de voir ces politiques de transfert pour voir pourquoi les transferts ont été problématiques dans beaucoup de cas. Il y a des données qui sont disponibles pour nous aider à faire une évaluation et à nous aider à prendre des décisions. Donc tout cela est très utile. Donc je dirais que la réponse est oui mais je ne dirais pas que les données que nous avons collectées récemment ont eu un impact déjà, mais je dirais que ce sera, je pense, le cas dans un avenir proche.

L’autre question, est-ce que les gens qui deviennent des titulaires de nom de domaine peuvent travailler avec Facebook ? Personnellement, nous ne poussons pas les gens à avoir un nom de domaine. Nous essayons d’éduquer, de former, supporter les candidats pour avoir un nom de domaine de façon à les aider à

gérer leur nom de domaine. Donc ce n’est pas notre rôle de dire aux gens ce qu’ils devraient avoir et ce qu’ils devraient faire ; non, pas du tout.

JOANNA KULESZA : Il y a une autre question et Evin va la lire.

EVIN ERDOĞDU : Il y a aussi une autre question de Dave Kissondoyal. La question était destinée à Brian ou à Brad : « Est-ce que vous pensez qu’il va y avoir une compétition pour les opérateurs de serveur racine à court, moyen, long terme ?

BRAD VERD : La première question, on y a répondu. Le nombre d’instances gérées par ICANN en tant qu’opérateur de racine, je ne sais pas quel est le nombre. Il est sur le site internet. Je dirais que si vous regardez sur root-servers.org, vous allez trouver cela. Et si vous cliquez, vous allez voir tous les détails. Bien. Donc je n’ai pas ces chiffres.

Au niveau de la compétition concernant la racine, je dirais que non mais il n’y a pas de rivalité vraiment mais il y a des menaces. Fred peut ici m’aider mais je dirais que pour que l’internet continue à fonctionner comme nous avons l’habitude qu’il

fonctionne, on a besoin d'une base de noms uniques, un espace de noms uniques. À partir du moment où on fracture cette base de noms, on va avoir des inconsistances, des manques de consistance et cela risque d'arriver. Donc on peut avoir un nom unique basé pour que ce système fonctionne. Mais bien sûr, il y a des menaces, il y a beaucoup de gens qui essaient de faire les choses comme ils veulent. Ils veulent essayer de diviser le réseau mondial de l'internet pour pouvoir faire ce qu'ils veulent avec ce réseau qui leur correspond. Donc il y a une série de menaces qui existe, bien sûr. C'est un monde plein de dangers, nous le savons, et cette fracture de l'espace de noms est un danger. Si cela arrive, on fait face à de grosses difficultés. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour s'assurer que cela n'ait pas lieu. Le système a toujours bien fonctionné. Il y a vraiment de besoin de modifier les choses pour avoir une certaine résilience dans le système.

Fred, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

FRED BAKER :

Un document que vous pouvez trouver à ce propos est un document qui a été produit par le groupe qui travaille sur l'architecture de l'internet. Ce sont des commentaires généraux sur la racine unique sur RFC2826. Vous trouverez tout cela là. Mais oui, comme Brad l'a dit, le principal problème est la

viabilité de l'espace de domaines. Si quelque chose arrivait au niveau de l'information entre moi et Alan, je ne parlerais plus à Alan. Cela peut être une mauvaise chose et c'est exactement ce qui peut arriver si on fracture l'espace de noms, c'est-à-dire qu'on ne voudrait pas que cela arrive.

JOANNA KULESZA : Nos participants à distance, si vous voulez participer ici à ce dialogue, vous avez la parole. Je vais donner la parole à Alan et à John. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Je vais être bref. J'ai levé la main parce que je voulais vous demander, par rapport aux informations pour les titulaires, l'équipe de révision a demandé qu'ICANN mette une bonne documentation sur son site. Ensuite, l'équipe de révision qui va présenter son rapport a dit : « Vous avez fait du bon travail mais faites mieux maintenant. » Donc on va continuer à améliorer les choses.

Point deux, Eduardo a posé une question à laquelle personne n'a répondu. Il a demandé est-ce qu'il y avait un PC. Et c'est une partie fascinante dans le serveur racine. On sait qu'il y a différentes parties de logiciel et de matériel. Est-ce qu'il y a un point faible ? Est-ce qu'il y a une manière d'attaquer ce point

faible qui mettrait en danger tout le système de serveur racine ?
Vous n'avez pas répondu à cette question.

BRAD VERD :

Diversité, je dirais que c'est la réponse. Cela peut être un PC mais c'est une machine qui fonctionne avec différents systèmes opérationnels. Tout est différent de façon à ce qu'il n'y ait pas une seule chose, un seul compromis, une seule vulnérabilité qui pourrait affecter l'ensemble du système.

FRED BAKER :

Troisième question, Joanna a dit qu'elle était déçue de savoir que le système de serveurs racine ne risque pas d'être attaqué. Cela n'empêche pas qu'il y a eu un grand nombre d'attaques. Donc ce système n'est pas magique, il n'est pas vraiment bloqué. Il y a un groupe de personnes qui travaille beaucoup pour éviter des problèmes. Donc je pense que nous devrions être vraiment heureux et satisfaits de leur travail.

Ensuite, je suis membre d'ALAC. Je crois qu'il faut tenir compte du DNS. Je ne sais pas si tout le monde sait ce qu'est le DNS. Donc je suis heureux que vous soyez là et je vous remercie d'être ici parce que tout le monde ne connaît pas ce fonctionnement et vous permettez un petit peu d'apporter ces informations à la communauté.

JOANNA KULESZA : Je vais donner la parole à John. Il nous reste quatre minutes. Je sais qu’il y a un petit cocktail après. Donc je donne la parole à John et ensuite, nous allons applaudir ces messieurs qui le méritent.

JOHN LAPRISE : Merci Joanna.

Je dirais ce que n’est pas vraiment une question, c’est plutôt un commentaire. Je crois que vous avez dit que vous allez présenter un autre travail à Montréal quand vous serez là.

BRIAN GUTTERMAN : Oui. Nous allons présenter la façon dont fonctionne le RSSAC au cours d’une séance « Comment cela fonctionne », *How it works* ; nous allons montrer le fonctionnement.

JOHN LAPRISE : Nous allons avoir une réunion qui s’appelle ATLAS III lors de notre réunion de Montréal et nous serions ravis que vous présentiez votre travail à la communauté qui sera présente. Puis il y a l’école de gouvernance de l’internet aussi qui pourrait être intéressée, qui a lieu juste avant la réunion de Montréal d’ICANN.

Donc je ne voudrais pas parler au nom de Glenn mais je pense que ce serait aussi une occasion pour vous de présenter votre travail à la communauté, qui sera sûrement très intéressée.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup. Les participants à distance, si vous avez une question, c’est le moment de la poser.

Je veux maintenant remercier ces messieurs d’être venus ici, de nous avoir fait cette présentation, d’avoir donné ces explications, d’avoir répondu à nos questions. Merci beaucoup d’avoir pris le temps de le faire. Nous allons applaudir ces messieurs. Merci.

[Applaudissements]

Merci, merci aux interprètes. Nous remercions aussi le personnel de l’ICANN et merci à tous les participants. Bonsoir.

HOLLY RAICHE :

Pour la réunion de réseautage conjointe APAC et APRALO, nous vous proposons d’aller dans le lobby Portopia de l’hôtel, descendez les escaliers, tournez à gauche et vous allez trouver la partie qui s’appelle Kairaku. Allez-y le plus vite possible de façon à pouvoir participer à notre évènement de réseautage d’APRALO.

Nous nous retrouverons demain à 8:30. Notre première séance sera la réunion conjointe d’ALAC et des membres du Conseil. Nous vous attendons à 8:30 demain matin. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]